

2 ET 9 MAI



ENSEMBLE, REPOS REVENDICATIF, MOUVEMENT COLLECTIF !

Nous avons proposé une solution simple et sérieuse :

- > S'organiser par secteurs pour permettre à chacun de poser le 2 ou le 9 mai,
- > Maintenir le service public avec un effectif réduit et garantir la continuité du service.



Les élus et l'administration ont entendu nos propositions lors du dernier CST.

Maintenant, que vont faire les directions de service ?

Faute d'avoir pu mettre en place une organisation souple et adaptée, nous utilisons l'action syndicale :

- **Assemblées générales**
- **Préavis de grève**
- **Action collective !**

Pourquoi la grève ?

- Parce que nous pouvons assurer le service public avec des effectifs réduits sur une journée particulière,
- Parce qu'il faut de la transparence sur les congés et de la confiance envers les agents,
- Parce que le respect du droit au repos est essentiel, surtout quand nos conditions de travail dans la fonction publique sont attaquées : **gel du point d'indice, 1607 heures, jour de carence maladie, etc.**

FAISONS DU REPOS UNE ACTION REVENDICATIVE ! TOUS EN GRÈVE !

Un geste collectif fort, déterminé et responsable, pour exiger le respect de nos droits et de meilleures conditions de travail.